

VŒU D'URGENCE

LE CONSEIL,

sur la proposition de Sandrine Bernard

ADOPTE le vœu d'urgence suivant :
(par 40 voix pour et 4 abstentions)

Nous venons d'apprendre la suppression immédiate, c'est-à-dire dès l'exercice 2008, par le Ministère de l'Education nationale, d'une partie importante (25%) des subventions promises aux associations d'éducation populaire, ainsi que du financement de plusieurs centaines de postes.

Ces associations dont les plus importantes sont la Ligue de l'enseignement, les Francas, les CEMEA (Centres d'entraînement aux Méthodes d'Education Active), Les EEDF (Eclaireurs et Eclaireuses de France), la FOE-VEN (Fédération des œuvres éducatives et de Vacances de l'Education Nationale), la JPA (Jeunesse en Plein air), l'OCCE (Office central de Coopération à l'école) et la FGPEP (Fédération générale des Pupilles de l'Enseignement public) œuvrent depuis près d'un siècle pour le développement et l'épanouissement de chaque citoyen, aux côtés de l'enseignement formel dispensé à l'école.

Elles sont à l'origine de conquêtes majeures sur le terrain de la culture et du sport, de la jeunesse et de l'enfance, de la citoyenneté et de la solidarité, agissant en faveur de l'accès de tous à la connaissance, à la lecture, aux vacances ou encore à la formation. Ce sont l'ensemble de nos valeurs de vivre ensemble, de solidarité et lutte contre les inégalités, de justice sociale qui sont foulées du pied une fois de plus.

Alors que de très nombreuses actions éducatives complémentaires de l'enseignement public ont été engagées, ce retrait soudain et immédiat de l'aide financière attendue est une agression supplémentaire de la part du Gouvernement contre l'ensemble de la communauté éducative et associative.

Nous ne pouvons accepter que ces activités qui s'inscrivent dans les apprentissages éducatifs nécessaires à chacun d'entre nous soient ainsi menacées, risquant de priver des millions d'enfants et de jeunes des actions proposées par ces partenaires de l'Ecole et de nos collectivités. A Ivry, plusieurs partenariats engagés pourraient être compromises comme l'atelier relais du collège Molière.

Aussi, le Conseil municipal d'Ivry-sur-Seine :

- Entend exprimer son attachement à l'action de ce secteur d'activité qui contribue chaque jour à améliorer les conditions de développement et d'épanouissement de chacun,
- Souhaite manifester son plus grand soutien à la mobilisation de la communauté éducative en défense de ces activités,
- Exige qu'il soit immédiatement renoncé à cette suppression des aides financières aux associations éducatives complémentaires de l'Enseignement public,
- S'engage à soutenir et à contribuer à la semaine d'action prévue du 17 au 21 novembre prochain.

RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 24 OCTOBRE 2008